

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 décembre 2012

# Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

## Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

**M. Khalfa** : « Au nom de l'Union syndicale Solidaires que je représente ici, je voterai contre ce projet d'avis. Il contient pourtant dans sa partie « analyse » des éléments intéressants et il faut remercier le rapporteur d'avoir accepté d'y intégrer nombre d'amendements lors de la discussion en section. Ainsi, le texte note à de nombreuses reprises l'effet néfaste des politiques de restriction budgétaire et de la baisse du coût du travail sur l'activité économique. Il indique ainsi à juste titre que :

*« Ces politiques d'austérité menées simultanément dans les pays européens ont cependant des conséquences sociales lourdes pour les populations et également des effets économiques pro-cycliques. En effet, les relations commerciales entre pays de l'Union sont majoritaires dans les échanges extérieurs des pays membres, les déficits des uns faisant les excédents commerciaux des autres et, de ce fait, la contraction de la demande interne dans tous les pays pèse sur le commerce extérieur de tous. Ainsi, même l'Allemagne est actuellement touchée par la contraction de l'activité économique. ».*

De même, le projet d'avis note le niveau particulièrement élevé des dividendes versés aux actionnaires qui ont atteint plus de 30 % de l'excédent brut d'exploitation en 2011, niveau historique depuis la fin de la seconde guerre mondiale, contre 14 % dans les années 1990.

Ces constats ne font que faire ressortir encore plus le caractère convenu des préconisations qui reprennent pour l'essentiel la *doxa* dominante, et ce, en contradiction même avec les analyses précédentes. Trois exemples parmi d'autres.

Le projet d'avis prône « la nécessité de mener des réformes structurelles », c'est-à-dire, en fait, d'approfondir encore les politiques qui sont à l'origine de la situation actuelle.

Il se félicite des propositions du rapport Gallois, alors même qu'il pointe les conséquences néfastes des mesures que ce rapport préconise sur l'emploi, le pouvoir d'achat et la qualité des services publics.

Il se prononce pour un tour de vis budgétaire supplémentaire pour tenir les objectifs de réduction du déficit, dans le cas où la prévision de croissance retenue par le gouvernement s'avère erronée - comme cela est fort probable - sans voir que la France s'engagerait ainsi, comme d'autres pays européens, dans une spirale récessive mortifère.

Le CESE avait l'occasion avec ce projet d'avis de proposer des préconisations fortes qui auraient permis de sortir de la situation actuelle et qui auraient montré qu'il n'y a aucune fatalité à subir la régression sociale en cours. Cela aurait supposé le courage de remettre en cause un certain nombre d'idées reçues. Ce n'est pas le cas. Une occasion manquée donc ».

**Mme du Roscöat** : « Je salue Monsieur le Rapporteur, le courage qu'il vous a fallu pour présenter cet avis sur l'état de la France.

Vous avez fait le choix de la franchise en nous présentant une analyse lucide de la situation économique et sociale difficile et préoccupante que connaît notre pays.

Je m'arrêterai à deux aspects : économiques et sociaux.

Économiques d'abord.

L'État providence est désormais un leurre. L'État ne doit plus se permettre de faire ce qu'il interdit aux autres. Il ne doit plus vivre au-dessus de ses moyens, les recettes fiscales ont une limite et l'insupportable n'est pas loin pour les citoyens que nous sommes.

Pour moi, les choses sont claires, si nos politiques veulent retrouver la confiance et l'estime des Français, ils doivent baisser les dépenses publiques de façon drastique et donner l'exemple.

Il faut booster les entreprises et donc l'emploi. Créer un environnement favorable à leur développement et rendre la confiance aux financiers en leur démontrant qu'ils pourront investir sans crainte de voir des ponctions excessives et, en parallèle, mettre en place des mécanismes qui veilleront à ce que le résultat des entreprises soit réinvesti plutôt que versé en dividendes.

Arrêtons de montrer du doigt les riches au nom d'un dogmatisme d'un autre âge qui n'a qu'une conséquence, faire fuir les capitaux. Ca soulage peut-être certains mais quel cadeau pour les pays d'accueil !

Sur le plan sociétal, « le bien-vivre ensemble » dont vous parlez, Monsieur le rapporteur, il faut tout d'abord arrêter de monter une France contre l'autre. Arrêter la vieille « lutte des classes ».

D'un côté, les vilains riches égoïstes, car bientôt seront compris dans cette définition tous ceux qui possèdent quelque chose, ne fût-ce qu'un petit appartement acquis après des années de labeur et les autres.

Arrêter d'opposer les vilains retraités qui profitent et les jeunes qui galèrent... et la liste est longue des titres ou articles accrocheurs. Autant de venin distillé contre « le vivre ensemble » que vous appelez de vos vœux, Monsieur le rapporteur.

Quant à construire une société harmonieuse, ce n'est pas en essayant de promulguer une loi qui jetterait à terre tous les fondements de notre société, que le gouvernement y parviendra. À s'occuper essentiellement de minorités, nos gouvernants prennent tout simplement un risque énorme d'implosion alors qu'ils seraient mieux inspirés de concentrer son énergie à sortir notre pays de la crise.

Je voterai cet avis tout en regrettant les préconisations de compromis. Notre pays en crise a pourtant besoin de mesures fortes de relance de productivité et non d'incantations stériles ».